

SOCIÉTÉ**L'expulsion pour Joseph Kollie**

Asile . À cinq mois de son diplôme, il a été renvoyé au Liberia.

Besançon (Doubs),

correspondant particulier.

Arrêté mercredi soir et placé au centre de rétention de Mesnil-Amelot, Joseph Kollie, l'étudiant libérien de l'UFR de lettres de Besançon (lire l'Humanité du 20 janvier 2006), a été mis dans un avion au départ de Roissy pour Monrovia vendredi matin. Jeudi soir, ses amis et son collectif de soutien ont manifesté en masse devant la préfecture du Doubs. À cinq mois de l'obtention de sa licence d'anglais, celle-ci a donc préféré renvoyer Joseph Kollie dans son pays d'origine plutôt que de lui fournir un titre provisoire de séjour lui permettant de terminer ses études en toute sérénité. Dès l'annonce du départ du sans-papiers, les enseignants de la faculté ont cessé le travail. Une manifestation de solidarité saluée par le collectif de soutien à Joseph Kollie. « La mobilisation pour Joseph a dépassé largement le cadre de la Franche-Comté. Aujourd'hui, notre écoeurement est total face à cette décision cynique et brutale », souligne René Grappe, un ami proche.

Depuis octobre 2005, le professeur de français de l'université de Monrovia était sous le coup d'un renvoi dans son pays d'origine à la suite du refus de l'OFPRA de lui attribuer le statut de réfugié politique. Ancien responsable du mouvement étudiant contre Charles Taylor, il avait pourtant vu son père et son fils assassinés par les milices de l'ancien dictateur. De plus, l'accession à la présidence de la démocrate Ellen Johnson Sirleaf assurait aux autorités françaises un retour préparé de Joseph Kollie au Liberia. La volonté du ministère de l'Intérieur d'afficher un grand nombre d'expulsions a été plus forte. Le collectif réclame désormais « un visa pour Joseph ».

Plus de renseignements sur : <http://www.ras.eu.org/soutien>

joseph/

Alain Cwiklinski